NAISSANCES DÉCÈS ET MARIAGES

Tenu au Bureau de l'état civil dans les dernières 48 heures

MARIAGES — Sidney Johnston Smith à Blanche O. Fairchild, Joseph Adolphe Blanke à Ida Pauline Langhetée, Sidney Charles Tully à Désiré Marie Meyney, Sidney Britten à Emma Thomson.

NAISSANCES.—Mme R. Armand, une fille; G. Davidson, une fille; T. N. Aiclen, une fille; E. J. Brocklebank, une fille; W. Jochum, une fille; A. Sorapuru, une fille; F. B. Saul, un garçon; G. M. Maury, un garçon; P. E. Burke Jr. un garçon; J. W. McGowen, un garçon; J. Mahoney, un garçon; F. V. Randazzo, un garçon; C. A. Schubert, un garçon; J. Capdeville, un garçon; F. Netzhausenz, un garçon; P. H. Wade, un garçon; Z. M. Mosher, un garçon.

DÉCÈS—Mme Sarah H. Hulse, 62 ans, 819 Bernadou; L. Attaway, 7 ans, 544 St-Ferdinand; Yve Kalbering Thero, 46 ans, 3713 Magazin; J. Clark, 71 ans, 4091 Camp; Louis Auguste, 6 jours 2432 Orléans; W. Jackson, 27 ans, sur le S. P. E. R. près Bayou des Allemands; J. Tuss, 20 heures, 1615 Encampement; Marie L. Bender, 24 ans, Hôpital de Charité; Mme Williams, 32 ans, 1217 Congrès; J. O. Mines, 24 ans, Philadelphie, Pie.; W. K. Heinz, 63 ans, 1627 Melpomène; T. J. Chappell, 44 ans, hôpital de charité; Vve Charles Cior, 70 ans, 1820 Ursulines; E. Hote, 18 mois, 1926 Desmond; B. Johnson, 45 ans, 2312 Bienville; E. Williams, 60 ans, 1589 N. Galvez; F. B. Saul Jr, 2 semaines, 1187 Arabella; E. K. Hanson, 25 ans, hôpital de Sarah Goodridge.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

The Smith Bros Co. Ltd vs Emile Ibele, action en recouvrement de $142,12 sur des billets.

Gustave Bonner vs René Mouton, demande de divorce.

John W. Conrad vs John Everett, action en dommages de $30,000.

En liquidation :

Gemper Book Shop Co. Ltd.

The Southwestern Alcatraz Asphalt & Construction Co., vs Kelly Brown, réclamation de $256,40 sur un contrat de pavage.

La même vs Wm F. Short, réclamation de $237 sur un contrat de pavage.

Le même vs E. G. Rebentisch—Action en recouvrement de $528.60 sur un contrat de pavage.

Le même vs le même—$277.12 sur un contrat de pavage.

Mme Aline Carrouché vs Ignace Carrouché—Séparation de corps et de biens.

John F. Foster vs John S. Anderson—Action en dommages de $10,000.

Successions ouvertes :

Joseph Molaison, Mme Pauline Walz, John C. Walz, Ernest et John Walz.

Deuxième Cour Intérieure

Juge A. M. Auçoin.

Comparutions:

Ed. G. Adkinson, alias Johnson, obtention d'argent sous de faux prétextes; Ferdinand Roberts, actes de violence; Martin Cortez, enlèvement; Jim Robinson, attaque et blessure.

Acquitté:

John Diaz, actes de violence.

FAITS DIVERS.

Coffre en sacs.

Daniel Sheehan, arrêté avant-hier par les detectives de Rancé et Stubbs, a été traduit hier matin à la cour du recorder Hughes où on lui a octroyé, à son gré, $25 d'amende ou 30 jours à la prison de paroisse.

Sheehan prétend fort innocents les tours de passe-passe dont il amuse les clients des bar-rooms et assure qu'on ne peut s'en servir pour faire des paris. Les officiers qui l'ont arrêté témoignent que deux députés shérifs ont fait des paris avec Sheehan et ont perdu.

Conseil Municipal.

Séance régulière hier soir sous la présidence de M. Mehle.

MESSAGE DU MAIRE.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 30 décembre 1902.

Aux membres du Conseil.

Je vous transmets les documents suivants :

Rapport hebdomadaire du commissaire des édifices publics, du 22 au 29 décembre 1902.

Communication de la Société de Secours des Orphelins abandonnés demandant le remboursement de la propriété prise à ladite Société.

Communication de l'honorable T. J. Moelin, commissaire des travaux publics, relativement au mauvais état du bateau à immondices de la rue des Ursulines, établissant que les réparations nécessaires entraîneront une dépense pour laquelle le département n'a pas d'argent disponible.

Communication du commissaire des travaux publics relativement aux réparations du pavage en asphalte de la rue du Camp.

Respectueusement.

PAUL CAPDEVIELLE,
Maire.

Le message du maire est reçu et les documents communiqués sont référés aux offices compétents.

Après la lecture des rapports des fonctionnaires et des comités une ordonnance présentée (sur requête) par M. McEachon, relativement aux paris sur les courses dans certains débits de boisson et requérant l'approbation des résidents du voisinage pour l'ouverture de ces "groceries", est discutée. Elle est adoptée par dix voix contre cinq.

Vient ensuite en discussion une ordonnance de M. Shields établissant que la compagnie des chemins de fer de la Nouvelle-Orléans ne pourra exiger des voyageurs non munis dans ses cars que trois cents au lieu de cinq.

M. Shields prononce un long discours dans lequel il attaque le service de la compagnie, disant qu'en somme il ne tient guère à l'ordonnance dont il propose l'adoption, mais que [ce qu'il veut c'est atteindre la compagnie, et il se déclare prêt à accepter toute autre mesure tendant à ce but.

M. Cucullu répond que l'exécutif a tous les pouvoirs nécessaires pour forcer la compagnie à se conformer aux clauses de son contrat, mais qu'il est inutile de le harasser par des mesures inutiles.

D'autres conseillers déclarent que puisque le maire n'a pu trouver la compagnie en défaut il n'y a rien à faire, qu'à regretter, s'il y a lieu, que le contrat n'ait pas été conclu dans d'autres conditions.

Un amendement interdisant la perception du prix des places des personnes aux assises est mis aux voix. Sept conseillers se prononcent en faveur de cet amendement et sept contre. M. Mehle, président, décide que l'amendement est écarté.

M. Shields propose alors de renvoyer le vote sur l'ordonnance à la prochaine séance.

M. McEacken se lève et demande le scrutin immédiat.

Il dit que le conseil est fatigué d'entendre toujours les mêmes arguments pour n'arriver à aucun résultat, et qu'un temps précieux est ainsi perdu.

Le renvoi à une semaine est rejeté par huit voix contre six. Et l'ordonnance est finalement repoussée, le conseil se divisant également comme suit :

Oui—Bridie, Cucullu, Ewing, Frantz, O'Connor, Schabel, Shields.

Non—Dixon, Goebel, Lautenschlaeger, McEacken, Mehle, Moss, Zacharie.

Diverses ordonnances d'intérêt secondaire sont adoptées, ainsi qu'une motion de M. Shields déclarant que "dans l'esprit du conseil le service de la compagnie est exécrable."

Une motion de M. Zacharie invitant le maire à requérir de la compagnie de cars un service plus convenable pour le public est adoptée, et après la lecture des affaires nouvelles la séance est levée.

Etrennes! Etrennes!

La maison F. A. Brunet rappelle au public qu'elle possède un choix des plus complets d'articles de tous genres en bijouterie et en objets d'art et de fantaisie qu'elle vend comme étrennes à des prix d'une grande modicité. Elle restera ouverte tous les soirs jusqu'à dix heures; son adresse: 313 rue Royale.

Remerciements à des amis.

L'Abeille est décidément gâtée par ses amis; nombre d'entr'eux se sont rappelés, hier encore, à son affectueux souvenir. De loin comme de près, elle a reçu des témoignages qui lui sont précieux.

Des sources d'Abita, c'est une lettre des mieux senties qui lui parvenait de bonne heure, signée d'un nom qu'entoure l'estime générale, celui d'un homme de cœur qui vit en pleine pléiade depuis quelques années, déjà, en philosophe, en patriarche, content, heureux au milieu d'être aimants et aimés. Cette lettre accompagnait, dirons-nous quoi? une dame-jeanne d'un sirop exquis fait sur la propriété de cet ami, et qui, au dire des fermiers et des marchands de Covington, est supérieur à tous les sirops provenant comme celui-là de la canne à sucre.

Cet homme n'est autre que le juge Théodule Buisson, que ceux dont il honore de son amitié appellent familièrement *Nana*, parce qu'il y a quelque chose de suave dans le mot et que, sur les lèvres, il traduit une effusion du cœur.

—Une autre lettre qu'a reçue l'Abeille est d'une dame Frederic Roy. On ne dit pas de plus aimables choses que cette sympathique correspondante, de même qu'on ne les dit pas mieux ni avec plus de sincérité, ce qui en double le prix.

—Un troisième ami n'a pas voulu laisser finir l'année sans venir en personne exprimer au journal ses sentiments d'affectueuse estime, M. Adrien F. Brunet, le bijoutier bien connu de la rue Royale. C'est d'ailleurs pour lui une coutume de se rendre tous les ans à cette époque, dans nos bureaux; mais un reproche que nous lui faisons, c'est de ne jamais s'y présenter les mains vides. M. Brunet ne se bornait pas hier à nous féliciter d'avoir traversé heureusement 1902, et à nous souhaiter qu'il en soit ainsi en 1903: il a mis une délicatesse extrême à nous offrir un souvenir sous la forme d'un objet à la fois utile et décoratif sur la table d'un fumeur.

Amendement d'un règlement

Le bureau des commissaires du service civil s'est réuni hier matin sous la présidence de Son Honneur le maire Paul Capdevielle.

Etaient présents: MM. Baldwin, Penrose, Tujague et M. Gilmore, avocat de la ville, dont la présence était nécessaire pour élucider un point délicat.

D'après les règlements du Bureau comme d'après la loi, tout aspirant à une fonction de l'administration urbaine, doit avoir voté dans l'élection générale qui a précédé l'examen qu'il doit subir; s'il n'a pas fait acte de citoyen en cette occasion, il s'est éliminé d'avance, ne pouvant pas prétendre à aucune position dépendant de l'administration, et il est inutile qu'il fasse une application pour subir l'examen exigé.

Tous ceux qui ont omis d'appuyer leur demande du certificat de vote réclamé, mais qui ont exercé leur droit par la suite, au moment des élections des congressistes, doivent-ils être exclus quand même? Après que la question eût été discutée, sur l'avis de M. Gilmoré, le règlement du Bureau a été amendé: il a été décidé, vu l'urgence, que les employés du drainage, des égouts, de la distribution de l'eau continueraient leurs services jusqu'à ce qu'on ait définitivement établi le mode de procéder dont on usera dans les examens de ces départements. La loi exige que tous les employés, à de rares exceptions près, subissent des examens.

Mis en liberté.

William Breyer, qui avait été arrêté comme devant être un fugitif de Dayton, Ohio, accusé d'avoir participé au meurtre de Jos. Hide, a été mis en liberté hier. Il s'était rendu à la police, où il avait réclamé le courrier adressé à l'un des meurtriers.

Nouvel affidavit.

Un nouvel affidavit a été fait, hier matin, contre M. Watson, directeur de la fabrique Hernsheim, à la première cour criminelle de cité, pour avoir transgressé de nouveau la loi concernant le travail des jeunes enfants dans les manufactures. Cet affidavit concerne la petite Rosa Baraco, qui demeure au coin des rues Philip et Sud Franklin.

Conférence du Dr Ernest Lapiace.

Nos intéressants petits amis et amies.

Le sujet de cette conférence était une actualité, car les membres font beaucoup parler d'eux, surtout depuis les découvertes qu'ont amenées les recherches de feu Pasteur, le grand chimiste.

M. le docteur Ernest Lapiace, jeune médecin néo-orléanais, est membre de l'Association des Alumni du collège des Jésuites. Présenté à l'auditoire par Son Honneur le maire Capdevielle il a, hier soir, eu tenir son auditoire sous le charme d'une élocution facile.

Admis aux leçons de Pasteur, il a une sincère admiration pour ce conscientieux savant; la chaleur avec laquelle M. Lapiace s'exprime prouve qu'il est un disciple convaincu des théories du Maître.

Si intéressants que soient les infiniment petits, la curiosité de certains auditeurs étaient quelques peu inquiète de savoir si l'homme de science saurait se mettre à la portée de son auditoire. On s'effrayait un peu des termes techniques qu'emploierait peut-être le savant. On a bien vite été rassuré et charmé de la clarté de ses explications qu'accompagnaient, du reste, des dessins très nets faits au tableau noir.

Devant un auditoire compact, le docteur a fait défiler tout un monde dû à la génération spontanée de la fermentation et de la putréfaction: le vin et le vinaigre, la viande sur laquelle se pose la mouche malfaisante, le moustique qui transmet le venin, le pain et le levain, l'hydrophobie et ses causes, les germes qui se forment et qu'on détruit, les théories émises sur le compte de sombre de dangereux infiniment petits; tout cet enchaînement de faits observés a été exposé nettement. Et le triomphe de l'antiseptie diminuant la mortalité dans les hôpitaux par la disparition de la gangrène, immunisant l'opérateur, permettant les opérations les plus graves par la stérilisation du milieu ambiant, l'appendicite entre autres. L'exposé, si terrible jadis, de toutes les tristes éventualités qui nous guettent n'a effrayé personne, et en a rassuré beaucoup; les conquêtes de la science, multipliées par l'esprit d'investigation, ont rendu la vie plus confortable et plus longue et la douleur physique a été bien allégée.

Le Dr Lapiace est professeur à l'Université de Philadelphie. Nous en félicitons les élèves, et nous nous félicitons tous de savoir sa mère ici, espérant que ce nous sera une occasion de l'entendre encore.

Qui a fait le coup?

John Gleaver a été arrêté au quartier général de l'Armée du Salut, par l'agent Seews, comme suspect et dangereux.

Charles Ell, demeurant 410 Exchange Alley, a été volé: on lui a pris récemment une montre et un habillement complet.

Gleaver et deux autres complices ont agi de connivence, dit-on.

Gleaver nie absolument l'accusation portée contre lui.

Il a réclamé un affidavit, et a été mis sous caution.

Important Avis au Public

S. P. Changement d'embarcadère.

A partir du 4 janvier 1903, tous les trains de voyageurs du SOUTHERN PACIFIC, lignes et divers arriveront au comptoir à la JONCTION AVONDALE couvrant à la GARE CENTRALE, avenue Howard et rue Sud Rempart, Nouvelle-Orléans. Employant toutes GARE CENTRALE conjointement avec le chemin de fer du TERMINUS CENTRAL. A la même date, le service des voyageurs entre ALGER et AVONDALE sera discontinué.

F. S. DECKER, A. G. P. A.

W. H. MASTERS,
Traffic Manager.
T. FAY, Gent Supt.

AVIS IMPORTANT.

M. L. & T. R. R. & S. S. Co (Southern Pacific). Horaire des trains de voyageurs à partir du dimanche 4 janvier 1903.

Les trains arriveront à la gare centrale (UNION STATION), avenue Howard et Sud Rempart, aux heures suivantes:

Départ.	Arrivée.
No 5, 7:05 a. m., N. O. & Houston Local.	No 6, 8:50 p. m., N. O. & Houston Local.
No 9, 11:55 a. m., Sunset Limited.	No 10, 6:45 p. m., Sunset Limited.
No 2, 4:15 p. m., N. O. & Lafayette Local.	No 4, 11:35 a. m., N. O. & Lafayette Local.
No 7, 9:00 p. m., Pacific Coast Express.	No 8, 9:30 a. m., Pacific Coast Express.

F. S. DECKER,
A. G. P. & T. A.

W. H. MASTERS, Traffic Manager.
30 déc—au 4 janvier

Poudre Dentifrice

PARFAITE DU

Dr. Lyon.

Les personnes raffinées en font usage depuis plus d'un quart de siècle.

1er jan 1903—1an mer

Un escroc hardi.

W. W. Phelps, alias E. A. Jones, alias Hunt, arrêté avant-hier à titre de fugitif réclamé par la justice de Binghampton, N. Y., a comparu hier à la première cour criminelle de cité. Phelps ne savait encore s'il voulait être ramené où on le croit réclamé, ou s'il voulait combattre pour sa liberté; on l'a ramené en prison en attendant qu'il se pourvoie d'un défenseur. Il a avoué qu'il est celui qu'on cherche, mais il affirme son innocence.

Hier, dans l'après-midi, on l'a conduit auprès du juge Gill, auquel il a dit ne pas être le coupable qu'on poursuit, et ne pas vouloir retourner où on le croit réclamé.

Un agent spécial de Binghampton, N. Y., dit que E. S. Hunt est réclamé dans cette ville pour s'y être procuré de l'argent et des marchandises à l'aide de faux chèques, ou d'ordres soi-disant envoyés par des personnes connues, le 22 décembre. Ces escroqueries se seraient élevées à $100.

Ce hardi voleur a laissé des traces de son passage à Elmira, Scranton et Philadelphie, et, dans chacune de ces villes, son habileté lui a rapporté de $400 à $500.

Il a fabriqué des faux chèques qu'il a revêtus de la signature d'Armour et Cie., et a envoyé des commandes à huit commerçants, dont il a reçu $75, une bague de diamant, une montre en or, des souliers, des chapeaux, des vêtements, du linge, choisissant de belles et bonnes marchandises.

Hardiment, il savait se présenter comme l'intermédiaire d'employés qui désiraient offrir un cadeau de Noël à leur patron, ou comme un agent chargé d'établir des succursales pour l'exploitation d'une boîte aux lettres brevetée.

Il recherchait les maisons meublées tranquilles et il était secondé par un complice qu'on n'a pu retrouver jusqu'ici.

Tous ses chèques étaient payables à celui auquel il les envoyait et ils étaient endossés au nom de H. L. Jones. A Scranton et à Elmira il a dit se nommer Miller et Sutter, tandis qu'il s'était inscrit comme étant J. E. Hunt dans la maison où il logeait. Il a terminé toutes ses affaires samedi soir, prenant alors le train pour se rendre à la Nouvelle-Orléans, de façon à disparaître avant que les chèques fussent présentés le lundi à la banque. Le jour de Noël la police locale le cherchait à la fois à New York, à Philadelphie, à Washington et à la Nouvelle-Orléans.

Le détective Stephenson est parti pour la Nouvelle-Orléans mardi dans l'après-midi avec les papiers légalement nécessaires pour ramener Hunt.

Ventes inscrites au Bureau d'hypothèques.

John Schulingkamp à Emile Schulingkamp, deux terrains bornés par les rues Lafayette, Villeré, Robertson et Port, $1,800.

Vve Christopher H. Miller à Mme Mary M. Nestler, un terrain borné par les rues Joséphine, Rousseau, Fulton et Adèle, $400.

Emile J. Lacoste à Mme Joséphine Anna Fortier, un terrain borné par les rues Dupré, Bellechasse, St-Philippe et Gayoso.

Prenez-vous une Bouteille

D'EAU D'ABITA

Elle filtrée et Carbonatée, et vous en vendrez une caisse.

Légère, savoureuse et jamais fade, la meilleure eau de table mise en bouteille.

Abita Springs Water Co., Ltd.
Phone 2000.

Incendie sans importance.

L'explosion d'un fourneau à l'huile a causé un commencement incendie, hier matin, à l'asile des orphelins du Mont Carmel, 1120 rue de l'Hôpital. Les dégâts sont évalués à $40.

DÉCÈS.

GIOR—Décédé hier matin, mardi, le 30 décembre 1902, à 8 heures moins 10 minutes, âgée de 70 ans, Mme Vve CHARLES GIOR, née Anne Pasqui, native de Marseille, (France). Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Giordi Wingler, sont invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, à 11 heures, de sa résidence No 1930, rue des Ursulines, entre Dauphine et Bienville.

SOILARD—Décédé mardi, 30 décembre 1902, à 9:30 heures a. m., MADELEINE SOILARD, native espagnole de Mme George Jurgens, âgée de 62 ans, native de Castelnau, France. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui, mercredi, à 11 heures a. m., de sa dernière résidence, No 1317 rue Bienville, entre Pryania et St Charles.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

Emest Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 2623

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 2084

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & MAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Entrepreneur Enterrements Petits prix. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept 1901—1an

PETITES ANNONCES.

DEMANDE de suite/mère—Une bonne cuisinière, munie de recommandations, trouvera de l'emploi, à de bons gages, dans une petite famille. S'adresser de 9 à 11 heures du matin ou de 5 à 6 heures de l'après-midi au No 1328 Avenue de l'Esplanade.
30déc—3f

Femme, bonne instruction, demande emploi dans maison bien tenue; sait domestiquer, coiffer, coudre. Bonnes références; C. M., Bureau du journal. 30déc—3f

DEMANDE—Fournisseur, les 2 ½ les plus élevés du marché payés par Wm Bermuda No 139 rue Dauphine.
29 déc—1 sem

AMUSEMENTS

OPÉRA FRANÇAIS.

Jeudi, 1er JANVIER 1903,
DEUX GRANDES REPRÉSENTATIONS,
Matinée à 1 P. M.—Soir à 8 heures.

MIGNON

FAUST

Avec MM. JERCHE, VOISIN, SAINFRAIX, et Mme DUBOIS.

Location du Cercle, 10 a. m. à 3 p. m.

GRAND OPERA HOUSE.

Commencant avec la Matinée de Dimanche, Matinées Dimanche, Lundi, Vendredi, Samedi.

Le Grand Opera Opera Comique

Présentant pour la première fois en cette ville dans la splendeur de la mise en scène

Leur F Faust.

FOR ROME AND HOME.

Décor Spécial, Ruffalo Bill Magnifique.

Prix des Matinées—10—20—30.
Prix en tout—15—25—35.
Matinée de dimanche populaire, à tous les prix 25 cts.
M. B. Curtis et Albina De Mer dans CAMILLE.
27 déc—7f

TULANE

Matinées Mercredi et Samedi à 1 h.
Matinée Extra Jeudi, Jour de l'An.

STUART ROBSON

Comme HACHEO DE [illegible]

THE COMEDY OF [illegible]

Le comique prodigieux—ANNA
29 déc—6f

CRESCENT

Matinées Mardi, Jeudi, Samedi à 1 h.

La Première Etoile Soi.

Directement de 1040 St. Charles, N. Y.

Le plus grand des [illegible] comiques.

THE

Village Postmaster,

Avec le splendide et grande production [illegible] que de New York et une [illegible]

Le [illegible] prochain—[illegible]
NEW YORK.

AUDUBON.

C. PERRIN [illegible]

Matinée Dimanche, Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi à 2 p. m.

Jeudi, Jour de l'An, Matinée Spéciale, à 2 p. m.

Baldwin-Melville Stock Co.

Dans une superbe mise-en-scène [illegible]

CINDERELLA.

Matinée—10, 20, 30 cts.
Soir—10, 20, 30 cts.

Dimanche de 4 heur.—THE FARMER FARMER.
29 déc—6f

ST. CHARLES

Orpheum.

Ce Soir! Ce Soir!

Matinées tous les jours excepté le lundi.

Les Rapo-[illegible] et Rapo.
Les Sœurs Simons. Miss Edwards
Rosalie et Vernon. Quintette.
Columbian Four. Geo. Yeamans.
Chiens de Comédie de Meehan. Bobbie Empringham
PRIX SOIRÉE.....10, 25 et 50
MATINÉE.....10 et 25
28 déc—6f

CRESCENT CITY

JOCKEY CLUB,

Commençant le 27 Novembre.

6 COURSES PAR JOUR.

Admission au Grand Stand....$1.00
Dames.....50c
(12 oct—1an

En Tête Depuis 52 Ans.

Dimensions et Prix Convenables à Tous.

Exposez Confortable et Economique

en Vous Marchant Rentrée de Vous Rendiez en Ascenseur ou Vous Pouvez Admirer une Autre Marque, Horizontale.

A. BALDWIN & CO., LIMITED,
Coin Coins de Commerce,
NOUVELLE-ORLEANS.
25 oct—Du—mer ann

d'éveiller en moi de souvenirs et aussi de folles espérances!

"Vous êtes un enfant perdu, un enfant volé peut être....ravi à des parents qui vous adoraient....abandonné ensuite par des misérables au cours de leurs pérégrinations.

"Or, moi j'avais un fils.

"Il était placé en nourrice chez de brave gens des environs de Bourges. Un jour, il fut enlevé par des bohémiens, et jamais on ne put retrouver sa trace.

"Il aurait votre âge.

"Comprenez vous à présent la cause de mon émoi au récit de votre histoire? Vous expliquez-vous aussi la sympathie instinctive qui me porte vers vous....me fit tout de suite vous chérir comme si pour moi vous n'étiez pas un étranger?

—Mon Dieu!

C'était Pierre qui poussait cette exclamation et qui devenait tout pâle.

....Pierre, dont les grands yeux sombres se fixaient éperdus sur ceux du marquis.

Celui-ci était-il son père?

Allait-il être rendu à celui auquel tant de fois il avait songé dans ses rêves et qu'il avait désespéré de jamais retrouver?

Un moment, le silence avait posé, pendant lequel ils s'étaient regardés sans plus rien se dire, mais leurs mains, toujours réunies dans une violente étreinte, tremblaient de plus en plus fébrilement.

Une force instinctive les poussait l'un vers l'autre.

Des pensées confuses, tumultueuses, s'agitaient dans le cerveau de M. d'Aulnoye.

Qui sait! Pierre était peut-être l'enfant perdu par lui au milieu de circonstances mystérieuses, celui que d'autres yeux que les siens, des yeux chéris de femme que jamais le marquis n'avait revus, avaient sans doute pleuré bien des fois aussi.

....Les yeux d'Irène.....la chère aimée....qu'un père barbare, inaccessible à la pitié, avait autrefois refusée à son amour!

Mais de cela quelles preuves?

N'y avait-il pas en ce monde bien des enfants abandonnés ou volés?

Hélas!

Pourtant le marquis reprit avec un tremblement dans la voix :

—Vous m'avez parlé d'un bijou trouvé auprès de vous?

—Oui....par la vieille mendiante de Savigny.

—Et ce bijou est en votre possession?

—Je le détiens....ainsi que je viens de vous le dire, Armand fidèle à sa parole me l'a rendu après une année d'attente.

—Vous pouvez me le montrer?

—Assurément.

Pierre, s'arrachant à l'étreinte du vieillard, s'était levé et en chancelant comme un homme ivre de trop de bonheur, de trop d'espoir, il avait gagné la chambre adjacente à l'atelier. Là il avait ouvert une armoire, pris dans un coffret la broche remise par Armand et en tremblant il l'apportait.

L'anxiété du marquis était à cette minute aussi grande que celle du jeune homme.

C'est que quelque chose de décisif allait se produire....C'est que peut-être la lumière entière allait jaillir, éclairer le passé de ténèbres et de souffrances.

Si le marquis d'Aulnoye reconnaissait le bijou qu'allait lui montrer le jeune sculpteur, s'il avait seulement la certitude que ce bijou avait appartenu à Irène, aucun doute ne resterait dans son esprit et dans son cœur.

En Pierre il retrouverait son fils.....l'enfant dont il pleurait la perte depuis tant d'années.

Ah.....comme les jambes du jeune homme étaient faibles pendant qu'il revenait tenant la broche d'or entre ses doigts crispés! Comme son cœur battait à coups secs et vibrants, et comme sa gorge anxieusement se serrait!

Le vieillard—vieillard d'apparence seulement, car M. d'Aulnoye malgré ses cheveux blancs avait à peine dépassé la cinquantaine—s'était soulevé, les tempes moites, le regard fixe.

Déjà des paroles de tendresse ardente, des exclamations de joie montaient à ses lèvres.

Dieu avait pitié enfin.....Il allait exaucer peut-être le souhait formulé tant de fois par le père infortuné de retrouver sur sa route l'enfant ravi par des infâmes.

Ses yeux se brouillaient.

Il prit entre ses doigts frémissants le bijou que l'artiste lui tendait.

Mais tout de suite une plainte étouffée jaillit de ses lèvres.

....Presque un cri de douleur.

Jamais il n'avait vu ce bijou, il ne le connaissait pas.

Ce chiffre....ces initiales entrelacées, n'étaient pas le chiffre ... les initiales d'Irène.

Hélas! l'espoir caressé un instant était chimérique.

Aucune illusion ne pouvait lui rester.

Pierre n'était pas son fils....Pierre n'était pas le fils d'Irène!

Jamais cette broche n'avait appartenu à celle-ci.

Livide, en proie lui aussi à une déception cruelle, le sculpteur regardait tristement le marquis, comprenant, hélas! ce qui se passait dans l'âme de ce dernier.

M. d'Aulnoye laissa retomber dans la main du jeune artiste le bijou qu'il venait d'examiner....Puis il secoua sa tête blanche et murmura :

—Ce bijou m'est inconnu....jamais il n'a été la propriété de la mère de mon enfant.

Il disait cela sur un ton qui décelait un profond désespoir. Puis le marquis courba le front.....et, pendant des minutes interminables il demeura ainsi....sombre....muet....abattu..

Cet incident, à la suite duquel le marquis d'Aulnoye avait acquis la certitude que le jeune homme n'était pas son fils, n'avait nullement modifié son attitude envers le sculpteur.

Il lui témoignait toujours la même affection.

Il eut voulu décider le jeune artiste à venir s'installer à l'hôtel de l'avenue Hoche, mais Pierre, quoique profondément ému par cette offre généreuse, n'avait pas accepté.

Il était fier. Il persista à demeurer dans le logement contigu à son petit atelier.

Il se trouvait mieux là....pour son travail. C'était du moins le prétexte qu'il avait donné au marquis.

Mais il avait une raison plus forte pour ne point acquiescer à cette proposition.

Le petit atelier qu'il occupait depuis peu était situé rue de Vaugirard.....dans la maison même où, autrefois, avaient habité Geneviève et le commandant Barandier.

Quelle force mystérieuse l'avait ramené à cet endroit....lui avait fait choisir cette maison entre tant d'autres?

Était-ce parce qu'il espérait que peut-être un jour Geneviève reviendrait voir son ancien logis, s'informer de ce qu'était devenu celui qu'elle avait tant aimé?

Non, cet espoir eût été fou!

Alors, c'était sans doute parce qu'il éprouvait une volupté étrange.....douloureuse.....à vivre dans l'atmosphère où avait vécu la jeune fille dont la pensée seule faisait battre son cœur avec violence.

Où était-elle maintenant, elle, et l'enfant né de leur amour?

Mon Dieu! il était donc condamné à ne ne rien savoir?

Toujours il vivrait dans l'incertitude, dans l'ignorance....le ciel n'aurait jamais pitié!

Souvent il se rendait chez le marquis d'Aulnoye qui le retenait à déjeuner ou à dîner.

Et c'étaient de longues conversations sur le passé, conversations parfois coupées par de douloureux silences.

Le jour où le banquier Gérald se présenta à l'hôtel de l'avenue Hoche, Pierre était venu voir son protecteur.

Il se disposait à prendre congé.

Le marquis d'Aulnoye semblait encore plus triste que de coutume.

Les deux hommes se serraient la main.

Tout à coup, on frappa à la porte.

—Entrez, ordonna le marquis.

Un domestique glabre, solennel, avait fait son apparition....Il annonça :

—M. Gérald.

Tout de suite M. d'Aulnoye se dressait :

—Gérald....prononça-t-il.

Pierre avait fait un pas de retraite.

—Je vous laisse, cher monsieur.

Le marquis lui demanda :

—Quand vous reverrai-je, mon jeune ami?

—Mais je ne sais.

—Venez dîner....au [illegible] soirs....le plus tôt possible.

..Vous êtes trop bon.

—Non, en acceptant pourtant mes invitations, vous me causerez une grande joie, dont je vous ai une reconnaissance infinie....Vous le savez.....je vis seul du monde.....Je ne vois personne.

Puis, baissant la voix :

A continuer.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

Mme. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé pendant plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS JAMAIS FAIT par des MILLIONS de mères pour leurs ENFANTS EN DENTITION. CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR ET les COLIQUES VENTRIEUX et est le meilleur remède de la DIARRHÉE, [illegible] chez les [illegible] sans [illegible] ses pareils du monde. Ayez soin de demander Mme Winslow's Soothing Syrup, et ne prenez aucun autre [illegible] dans le Monde